

ACCOMPAGNEMENT DE LA DANSE

FICHES PEDAGOGIQUES

#2

Par **Marcel CEBREROS**

©2021 TOUS DROITS RESERVÉS

LE MUSICIEN ACCOMPAGNATEUR DE DANSE

- **Ses missions**
- **Ses fonctions**
- **Ses compétences**
 - **En tant que musicien**
 - **En tant qu'enseignant**
 - **En tant que représentant du département danse**

LE MUSICIEN ACCOMPAGNATEUR DE DANSE

SES MISSIONS

Sa participation lors des cours de danse ne se limite pas uniquement à l'accompagnement musical. Il partage aussi ses connaissances du répertoire ou de la technique musicale pour éclairer des situations particulières.

Il est fort de propositions de partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Investi dans le projet d'établissement, il est aussi acteur du rayonnement du département danse.

Il transmet et fait vivre des patrimoines culturels, via des répertoires très variés, propose des idées de spectacles en apportant des éléments nouveaux qui pourront nourrir les élèves, ses collègues enseignants et l'établissement.

SES FONCTIONS

Il participe à la mise en œuvre des projets du département danse et des travaux personnels des étudiants danseurs.

Il contribue et propose, avec l'équipe pédagogique du département danse, l'élaboration des dispositifs quotidiens de la pratique des élèves, à moyen et long terme.

De par sa pratique, son répertoire et sa personnalité, il reflète une diversité sociale et générationnelle qui permettra aux élèves une meilleure intégration dans l'établissement.

Il participe aux évaluations continues et de fin de cycle.

Il peut organiser et coordonner l'équipe des accompagnateurs danse.

SES COMPÉTENCES

EN TANT QUE MUSICIEN

COMPOSITEUR, INTERPRÈTE ET IMPROVISATEUR

Une partie du cours de danse repose sur des suites d'enchaînements de mouvements (soit pour s'échauffer, soit pour travailler la technique) proposées par le professeur. Parfois créés sur l'instant, ces enchaînements peuvent prendre des structures musicales très diverses : rythmes binaires, ternaires, mesures impaires, polymétrie, cycles évolutifs (premier tour en 7 mesures, deuxième tour en 6 mesures, troisième tour en 5 mesures...) Chaque cours est donc différent et évolutif.

Force est de constater que toutes ces propositions dansées doivent trouver une réponse et un écho musical adaptées. Réponse qui doit être trouvée très vite (parfois seulement en une minute). Il sait aussi gérer le stress et le temps.

Le musicien accompagnateur de danse doit donc faire d'abord une "lecture" du mouvement, et à partir de là, en déduire une architecture rythmique, harmonique et mélodique sur laquelle sera basé son improvisation.

De cette manière il répond de façon rapide et correcte à la proposition du professeur de danse et facilite aussi le repérage rythmique/spatiale aux élèves danseurs.

Le musicien accompagnateur de danse doit être capable de composer, d'interpréter et d'improviser dans divers styles et contraintes.

LA LECTURE DE LA DANSE

Le musicien accompagnateur "lit" le mouvement :

Il détermine le (ou les) tempo(s) et le type de pulsation (binaire ou ternaire), il trouve la structure de l'exercice en entier (en mesures et/ou cycles), il repère les accents dans le mouvement pour pouvoir les accompagner, il cerne le type de "rythme" ou "style" ou "couleur" qui se dégage de l'exercice pour mieux choisir le style de musique à jouer.

Avec ces données, voici deux exemples de construction musicale possibles à partir d'un mouvement dansé :

PREMIER EXEMPLE

- Créer une suite d'accords avec cadences qui s'ajustent à la structure globale de l'exercice (en mesure ou cycles)
- À partir du type de mouvement : dégager une "couleur" musicale (ex: dans un cours de danse jazz, une diagonale de grands battements appelle un style "swing" ; des petits sauts à un ternaire tribal, etc.) Ceci sert à appuyer et amplifier l'énergie requise par l'exercice.
- Composer un thème mélodique en accord avec la suite harmonique créée, dans le style de musique choisi et qui respecte le phrasé chorégraphique.
- Au moment d'accompagner l'exercice, on jouera le thème la première et la dernière fois du cycle, et des solos improvisés entre les deux tout en respectant les accents et l'intention requis.

(Ceci dans le cas où l'on utilise un instrument harmonique/mélodique, mais un parallèle peut être trouvé si l'on accompagne avec des instruments de percussion, par exemple).

DEUXIÈME EXEMPLE

- Utiliser un thème ou morceau existant et le réarranger de manière à ce qu'il épouse la structure du mouvement proposé tout en appuyant sur les moments importants du mouvement.

PROPOSER DES UNIVERS MUSICAUX TRÈS DIFFÉRENTS

Changer d'exercice signifie changement d'ambiance, de couleur. Proposer une large palette d'instruments, de sonorités diverses et de styles musicaux différents permet cela.

Ces éléments amènent l'élève à danser sur des musiques très variées (jazz, rock, reggae, country, musique celtique, irlandaise, indienne, électro, etc). Et cela accroît la culture, la curiosité et le plaisir des élèves danseurs.

Cela aidera aussi le professeur de danse car le changement de couleur, de sons, d'instrument et d'influences culturelles entraîne inévitablement une dynamique et un rythme dans le cours qui est bénéfique pour tous.

S'APPUYER SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR ALLER AU-DELA DE SON PROPRE INSTRUMENT

"L'ouverture aux dimensions technologiques du traitement du son" fait partie des "démarches d'invention" décrites dans le Schéma National d'Orientation Pédagogique musique 2018.

Si ces démarches sont destinées aux élèves, c'est aux professeurs de s'en saisir d'abord.

La multiplication de supports (ordinateurs, tablettes, téléphones) dont nous nous servons quotidiennement comme outils pédagogiques facilite également une plus simple prise en main de nouveaux logiciels et applications pour faire de la musique.

On pourra ainsi enrichir son propre jeu en y ajoutant, par exemple, si on est pianiste, une batterie ou des percussions d'accompagnement, une contrebasse ou tout autre instrument désiré ; Si on est percussionniste, on pourra y ajouter un piano, des cordes, une flûte ou du violon qui viendront donner un style et une texture à son propre jeu. Les possibilités sont infinies. Il existe des logiciels ou des applications qui, en temps réel, peuvent rajouter des percussions cubaines, brésiliennes, des sonorités indiennes, des batteries de tous styles. On peut aussi rajouter des phrases musicales préenregistrées de n'importe quel instrument harmonique ou mélodique. À cela s'ajoute l'intégration de dispositifs d'enregistrement en temps réel, comme les pédales de boucle qui peuvent superposer plusieurs instruments à la fois, créant ainsi une sensation de groupe, cela ayant comme effet de créer un support musical très riche.

EN TANT QU'ENSEIGNANT

FORMATION MUSICALE DU DANSEUR

Le musicien accompagnateur est privilégié car non seulement il maîtrise les aspects théoriques et techniques de son art, mais il a aussi appris à lire le mouvement dansé. Il comprend les besoins des danseurs et la façon particulière dont ils abordent la musique (leur manière de compter, leur manière d'aborder la pulsation...).

La formation musicale danseur comprend des apprentissages autour du rythme, de la mesure, des percussions corporelles mais aussi de la culture musicale. Par conséquent, le musicien accompagnateur semble être la personne idéale pour dispenser ces enseignements aux élèves danseurs.

FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT CHORÉGRAPHIQUE

De par son expérience et compétences, l'accompagnateur est le membre privilégié de l'équipe pédagogique pour enseigner l'accompagnement chorégraphique, discipline qui trouve sa place naturellement parmi les pratiques collectives.

Dû à son niveau d'exigence, cette formation est destinée aux élèves à partir du 3^{ème} cycle.

L'enseignant accompagnateur mène des séances d'apprentissage pour donner aux élèves les moyens de s'approprier une pratique collective exigeante et il évalue et oriente dans le cadre du cursus. (Détail en page suivante).

EN TANT QUE REPRESENTANT DU DEPARTEMENT DANSE

COORDINATEUR DES ACCOMPAGNEURS

Il peut aussi travailler, en collaboration avec le coordinateur danse, à la mise en place des emplois du temps des autres accompagnateurs. Il sait définir les besoins matériels et techniques nécessaires aux bons fonctionnements du département. Avec l'équipe de danse, il participe aussi à la réflexion pédagogique et à la réalisation des dispositifs d'apprentissage dans l'intérêt du bien être des élèves. Par ailleurs, il est médiateur entre les équipes techniques de l'établissement, ou salles hors-les murs, lors des spectacles du département danse pour la mise en place des besoins scéniques.